

Programme de la formation FPDC : Télépilote professionnel de drones – Parcours N°1

Objectifs :

Maîtriser les compétences pratiques exigées pour l'exercice d'une activité de télépilote d'aéronefs qui circulent sans personne à bord (drones civils) à des fins autres que de loisir (en accord avec la législation française en place, notamment l'arrêté du 10 Avril 2020 relatif aux exigences applicables aux télépilotes et la nouvelle réglementation européenne). Répondre aux exigences pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de télépilote dans le cadre des scénarios opérationnels S1, S2 ,S3 et STS-01 ,STS-02.

Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences pratiques communes pour tous les scénarios français et européens

- o Préparation du vol mission.
- o Préparation du vol machine.
- o Briefing, débriefing, retour d'expérience.
- o Vol situation normale.
- o Vol situation anormale.

Acquérir les compétences propres à chacun des scénarios S1,S2,S3,STS-01 et STS-02 :

- o Préparation du vol mission ; préparation du vol machine.
- o Vol situation normale ; vol situation anormale.

Public Concerné :

Professionnels, indépendants, demandeurs d'emploi ou salariés. Être âgé de 16 ans révolus.

Prérequis à l'entrée de la formation :

Aucun.

Prérequis au moment de l'évaluation finale :

Au moment de l'évaluation finale :

- Être détenteur du CAT de télépilote délivré par la DGAC ou d'une attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote délivrée par la DGAC.
- Être détenteur d'un livret de progression renseigné par un organisme labellisé (suivi d'une formation pratique).

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types.
Temps d'échanges entre instructeur et participant.

Phase de pilotage en simulateur de vol avec instructeur.
Phase de pilotage de drone en double commande.
Support de cours au format PDF.

Evaluation et suivi pédagogique :

Livret de progression.
Cas concret de mission de vol/ préparation de machine.
Evaluation QCM en fin de parcours de formation

Matériel pédagogique :

Simulateur de vol.
Une flotte de drones est mise à disposition des stagiaires.
Salle de formation équipée avec vidéo projecteur, paperboard, écran, connexion wifi.

Validation du stage :

- Attestation de suivi de formation pratique.
- Attestation de fin de formation.
- Formation certifiante « Certification télépilotage de drone » (Prévoir 3H30Min en présentiel avec un instructeur).

Durée :

Parcours 1 : 63 heures réparties sur 9 jours.

Option :

En option possibilité de rajouter à ce parcours la formation préparation à l'examen théorique d'une durée de 105H dont 35H en présentiel et 70H en e-learning (concerne uniquement les personnes qui n'ont pas le certificat d'Aptitude théorique Télépilote de Drone).

Modalités et délai d'accès :

Formation uniquement en présentiel sur les sites de Sophia Antipolis et Levens et dès 2021 le site de IDF. Pour accéder à la formation, il vous faut avoir créé un compte sur le site : moncomptedeformation.gouv.fr et faire la demande d'inscription directement via votre application. L'inscription est effective à la réception de votre demande.

Effectif : 1 instructeur pour 2 stagiaires.

Lieu : Sophia-Antipolis/Levens.

Programme de formation :

Jour 1 et 2 : Préparer le vol mission dans le cadre des scénarios S1, S2,S3,STS-01 et STS-02

- Être capable de définir les objectifs de la mission, du scénario et de la zone d'opération.
- Savoir identifier les éléments susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de la mission dans la zone d'opération.
- Maîtriser les vérifications liées à la masse et à la hauteur de vol.
- Savoir faire les démarches réglementaires et vérifications spécifiques à certains scénarios.
- Être capable de préparer un dossier mission.

- Savoir faire les différents briefings.

Jour 3 : Préparer le vol machine dans le cadre des scénarios S1, S2 ,S3,STS-01 et STS-02

- Savoir vérifier l'état du drone, de ses équipements et instruments.
- Être capable de réaliser le paramétrage du drone.

Jour 4 : Simulateur

- Opérer le drone pour suivre une trajectoire prédéfinie.
- Gérer de manière optimale une perte de puissance totale ou partielle d'un moteur de drone en assurant la sécurité pour les tiers au sol.
- Gérer la trajectoire du drone dans les situations dégradées.
- Savoir gérer les incursions et les sorties de zone.
- Savoir faire un retour d'expérience et un compte rendu d'événements.

Jour 5 ,6, 7, 8 et 9 : Pratique sur Levens vol

- Prise en compte de l'environnement, la zone d'opération et la zone d'exclusion.
- Savoir faire évoluer un aéronef télépiloté en mode normal et dégradé.
- Savoir prendre en compte les particularités du télé pilotage hors vue ou de la perte du critère de vue. - Savoir faire un débriefing.
- Être capable de gérer les dysfonctionnements matériels ou logiciels.
- Savoir gérer les incursions et les sorties de zone.
- Être capable de mettre œuvre les mécanismes de sauvegarde et de reprise de contrôle. - Savoir faire un retour d'expérience et un compte-rendu d'événements.

L'équipe de formateurs :

Instructeurs :

- Thierry MASSON.
- Daniel COLONA.

Responsable Pédagogique et Formation

Stéphanie BONNET

stephanie.bonnet@flyingeye.fr

09 72 55 14 35